

AIPR : Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (Opérateur) FSR_5073

SF-F1167.4ème éd-aou2025

Objectifs

- Identifier le rôle du Maître d'ouvrage
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les textes et la terminologie
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Déterminer le recours aux opérations de localisation
- S'entraîner sur des QCM Tirées de la base de données mise à disposition.

Les taux de 2024 :

Taux de satisfaction : 94% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Informations, modalités et délais d'inscription

DATE : Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com>

LIEUX : Site de formation : les-Alluets-le-Roi (78)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation, selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Public Visé

Opérateurs d'engins et techniciens intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens)

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

Compréhension orale et écrite du français

Parcours pédagogique

- Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public
- Le rôle du Maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme

Parcours pédagogique

- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-D/CT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire
- Le guide technique de la réforme
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires

L'ensemble du « Guide technique » concernant l'AIPR Concepteur est traité dans cette formation. Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livrets de formation, exposés, démonstrations, questions-réponses, échanges d'expériences, exercices pratiques.
Matériel de vidéo projection.

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices

Qualification Intervenant-e-s

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique par un QCM de 30 questions. Note minimale de 36/60 pour validation.

Document délivré : Attestation de compétence relative à l'intervention à proximité des réseaux, tel que défini par l'article R.554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap.

Effectif

De 5 à 15 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **250.00 €**
Intra : **Nous contacter**

Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr